



Rapport Financier Saison 2025-2026

A. PRÉSENTATION GÉNÉRALE

Le club clôture la saison 2025-2026 à la date du **30/06/2026** avec un **solde légèrement déficitaire de 12,98 €**, ce qui signifie que le budget est **quasiment à l'équilibre**.

Les résultats financiers sont globalement conformes aux prévisions établies en début de saison.

Grâce à un **petit surplus disponible en cours d'année**, le club a pu investir dans du matériel destiné à la **modernisation des équipements**, notamment pour améliorer les conditions d'enseignement et d'organisation des activités.

Le club a changé d'établissement bancaire en cours de saison pour rejoindre le **Crédit Mutuel**.

Ce choix s'explique par plusieurs avantages importants pour les associations :

- **Gratuité des frais de gestion**, ce qui représente une économie annuelle d'environ **150 €**.
- **Solutions de paiement en ligne et par carte bancaire**, inexistantes à la Société Générale, permettant de simplifier les adhésions, dons et paiements divers..

Ce changement constitue un **gain financier et organisationnel significatif** pour le club.

Le club a également pu **résoudre son contentieux** avec la Société Générale concernant les **oppositions SEPA indûment prélevées**. Après notre dépôt de dossier auprès du Médiateur, la banque a procédé au **remboursement de l'ensemble des frais concernés**, permettant de récupérer des montants injustement débités.

BILAN SAISON 2025-2026

PRÉVISIONNEL

Recettes				
Libellé	Crédit	Débit	Montant	%
Adhésion	8 361,00 €		8 200,00 €	2%
Don	568,54 €		450,00 €	26%
Inscription Stage	666,00 €		500,00 €	33%
Recette Tournoi	408,38 €		200,00 €	104%
Boutique	205,00 €		170,00 €	21%
Subvention Ville Thionville	2 200,00 €		2 500,00 €	-12%
Subvention Conseil Général	1 791,00 €		1 700,00 €	5%
Subvention Comité Moselle	1 475,00 €		1 000,00 €	48%
Subvention Ligue Grand Est	544,00 €		400,00 €	36%
Subvention Exceptionnelle			1 000,00 €	-100%
Subvention Avantage en Nature Thionville	8 401,00 €		8 500,00 €	-1%
Bénévolat	13 546,00 €		16 000,00 €	-15%
Revente Matériel	60,00 €		100,00 €	-40%
Produit Financier	130,30 €		50,00 €	161%
Dépenses				
Libellé	Crédit	Débit	Montant	%
Licence FFE		3 285,00 €	4 000,00 €	-18%
Inscription Tournois		710,00 €	600,00 €	18%
Frais Déplacement		1 522,22 €	1 500,00 €	1%
Pole Espoir		2 150,00 €	2 000,00 €	8%
Pole Formation		875,00 €	2 000,00 €	-56%
Formation Encadrement		20,00 €	250,00 €	-92%
Encadrement Jeune		1 588,07 €	800,00 €	99%
Section Féminine		200,00 €	300,00 €	-33%
Matériel		3 294,48 €	2 000,00 €	65%
Assurance		534,35 €	500,00 €	7%
Frais Bancaire		86,00 €	250,00 €	-66%
Abonnement Internet		292,25 €	300,00 €	-3%
Vie du Club		589,83 €	500,00 €	18%
Challenge Blitz		300,00 €	300,00 €	0%
Open de Thionville		255,00 €	250,00 €	2%
Loyers Avantage en Nature		8 401,00 €	8 500,00 €	-1%
Personnel Bénévole		13 546,00 €	16 000,00 €	-15%
Entretien Locaux		720,00 €	720,00 €	0%
Total	38 356,22 €	38 369,20 €		
Bilan		-12,98 €		
Solde des comptes	7 223,75 €			

C. EXPLICATIONS

Formation

Le club n'a dépensé que **875 € sur les 2 000 € prévus**. Cela s'explique par le fait que **seul Alain assure la formation adulte** cette saison. Tant qu'un responsable dédié ne sera pas nommé, il restera difficile de développer ce volet.

Licence

700 € de différence par rapport au prévisionnel, dû à une **surestimation du poste** dans le prévisionnel de l'an dernier.

Subvention

A noter que la ville de **Thionville** a **augmenté** notre **subvention de fonctionnement** passant de 1800€ à **2200€**

Nous avons provisionné une demande de **subvention exceptionnelle** de 1000 € pour l'écran, nous avons finalement fait une demande de subvention exceptionnelle de 1500€ pour l'achat du nouvel écran qui était plus cher que prévu, **notre demande est toujours en cours d'instruction** depuis décembre 2025

Encadrement des jeunes

Ce poste avait été **sous-estimé** dans le prévisionnel. Une raison est le Championnat de Lorraine organisé dans les Vosges cette année, ce qui a généré des **frais supplémentaires d'hébergement et de transport**.

Il est également important de noter que, pour des raisons de **lisibilité comptable**, nous ne déduisons plus le montant perçu des **frais de coaching** du montant des **subventions CME**, cette modification entraîne mécaniquement une **augmentation équitable** de ces deux postes , le poste *Encadrement des jeunes* augmente et le poste *Subvention CME* augmente d'autant

Matériel

Le club a investi **3 300 € contre 2 000 € prévus**.

Cet écart provient :

- d'une sous-estimation du coût du nouvel écran géant payé 2800€ contre 2000€ dans le prévisionnel,
- de l'achat de matériel complémentaire (visioconférence, Raspberry Pi).

Bénévolat

La valorisation du bénévolat baisse à **13 500 € contre 16 000 € prévus**. Cette diminution est principalement liée à **l'arrêt de la section féminine**, qui mobilisait auparavant davantage de bénévoles.

D. QUITUS DU COMMISSAIRE AUX COMPTE

Conformément à la mission qui m'a été confiée par le Président, **je soussigné Lucas Lefebvre**, ai procédé au contrôle des comptes de l'association pour la saison 2025-2026.

Après vérification des pièces comptables, des écritures, des justificatifs et du bilan présenté en Assemblée Générale, **j'atteste que les comptes sont sincères, conformes et fidèles à la réalité financière du club.**

En conséquence, **je donne quitus au trésorier et au comité** pour leur gestion de l'exercice 2025-2026.

Le 27/07/2026

Le Trésorier,
Christophe COSTANTINI

Le Président,
François Ortega

Le Vérificateur aux comptes,
Lucas Lefebvre

